



Les
Trophées
cncc

**TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS
COMMERCIALES / OUTLET »**

2018

Date limite des inscriptions : 21 décembre 2018

Date limite de dépôt des candidatures : 21 janvier 2019

Date du jury : 21 février 2019

Cérémonie de remise des Trophées : 28 mars 2019



Conseil National des Centres Commerciaux

3, rue la Boétie 75008 PARIS

Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60

Le **28 mars 2019**, lors de son **Assemblée Générale**, le Conseil National des Centres Commerciaux récompensera, pour la vingtième année consécutive, **les sites commerciaux français les plus remarquables**.

LES CATÉGORIES

3 catégories sont représentées et récompensent la réalisation la plus remarquable :

Les Centres Commerciaux

1 Création d'un Centre Commercial *

2 Rénovation / Extension d'un Centre Commercial *

Les Parcs d'Activités Commerciales ou Outlets

3 Création d'un Parc d'Activités Commerciales / Outlet *

4 Rénovation / Extension d'un Parc d'Activités commerciales / Outlet *

* Achevées au plus tard le 31 décembre 2018

POURQUOI PARTICIPER ? TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET » 2018



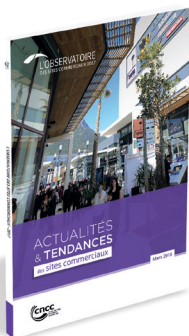
PARTICIPER AUX TROPHÉES CNCC EST L'OCCASION DE :

- **Valoriser** vos actions
- **Dynamiser** votre communication interne
- **Motiver** vos équipes
- **Bénéficier** du rayonnement de l'Assemblée Générale et de **retombées presse**

Une récompense décernée par un jury prestigieux à l'occasion de l'Assemblée Générale du CNCC

- Directeurs de sociétés de promotion et/ou de gestion
- Fédérations professionnelles
- Représentants institutionnels
- Enseignes
- Architectes

Un événement largement relayé par le CNCC et la presse



La photo du site gagnant du Trophée Création d'un centre commercial 2018 en couverture de l'Observatoire des sites commerciaux 2018, ainsi que la communication sur les supports digitaux du CNCC et du SIEC.

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Votre inscription aux Trophées CNCC se déroule en deux temps :

1 **VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION**
 dûment complété, à nous faire parvenir impérativement
AVANT LE 21 DÉCEMBRE 2018
 accompagné du règlement des frais de gestion de participation

2 **VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**
 à nous faire parvenir impérativement
AVANT LE 21 JANVIER 2019

LE RÈGLEMENT

Remarques importantes :

- La création présentée devra **obligatoirement avoir été inaugurée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018**
- **Chaque dossier de participation doit obligatoirement répondre à la totalité des questions** posées pour la catégorie de Trophée à laquelle il concourt et joindre toutes les pièces annexes demandées dans les formats adéquats sous peine de rejet du dossier.
- **Les dossiers seront jugés sur un ensemble de critères** : potentiel de performance, intégration dans l'environnement, développement durable, cohérence commerciale, innovation, coup de cœur...

Les respect des dates est impératif. Toute candidature reçue ultérieurement ne pourra être prise en compte

BULLETIN D'INSCRIPTION TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET » 2018



À RETOURNER AVANT LE 21 DÉCEMBRE 2018

CNCC
Dorian LAMARRE
Directeur des Relations Institutionnelles et Extérieures
dlamarre@cncc.com
3, rue la Boétie 75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60

RENSEIGNEMENTS

Données relatives au Parcs d'Activités Commerciales / Outlet :

Dénomination commerciale exacte :
Type de centre : Grand Parc d'Activités Commerciales Petit Parc d'Activités Commerciales

Nom du Directeur Société :
Adresse :
Email :
Téléphone : Fax :

Contact Trophée CNCC :

Nom du Contact Société :
Fonction :
Adresse :
Email :
Téléphone : Fax :

RAPPEL DE LA NOMENCLATURE

Grands Parcs d'Activités Commerciales
Surface GLA > à 10 000 m²

Petits Parcs d'Activités Commerciales
Surface GLA > à 3 000 m²

BULLETIN D'INSCRIPTION TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET » 2018



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Adressez-nous votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 600 € (le CNCC n'étant pas assujéti à la TVA, il s'agit d'un prix net) :

- **Par chèque** à l'ordre du CNCC (avec la mention « Trophées 2018 » au dos)
- **Par virement** à l'ordre du CNCC (BNP Paribas Paris Place St Augustin) - RIB : 30004 00819 00010483575 61

IBAN : FR76 3000 4008 1900 0104 8357 561 - BIC : BNPAFRPPPE

Les frais d'inscription représentent les frais de gestion du dossier de participation aux Trophées 2018.

Dès réception de votre participation, une facture justificative vous sera envoyée.

Adresse de facturation :

Société :

Nom :

Adresse :

Je, soussigné(e) : accepte les modalités d'inscription

Date : Signature et cachet de l'entreprise :

DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET » 2018



LES PIÈCES À FOURNIR

Dossier de candidature - Pièces obligatoires

Dossier de présentation

- 6 feuillets A4 maximum, recto seul, Arial 12 noir - Attention : pas de photo ni de graphisme
- 15 exemplaires « papier » répondant aux questions énoncées page suivante (distribué à chaque membre du jury)
- 1 exemplaire USB

Logo du centre

- Le logo du centre au format EPS ou AI
- 1 exemplaire USB

Photos du centre

- 10 photos du centre en haute définition et JPEG (300 dpi minimum)
- 2 exemplaires papier
- 1 exemplaire USB

Film de présentation

- 1 film de présentation de 60 secondes (format AVI ou MPEG2, accompagné du fichier source non compressé) sur clé USB

ANNEXES (doivent être marquées au nom du dossier de candidature)

Sont acceptés : coupures de presse, spots radio, publicités imprimées, flyers, photos, objets publicitaires + les pièces fournies sur clef USB ou autres supports de données.

- 2 exemplaires papier
- 1 exemplaire USB
- 1 inventaire des annexes

Le non-respect des formats, et plus particulièrement des films, photos ou logos, pourra entraîner un rejet de la candidature

DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET » 2018



MERCI D'INDIQUER

- Le nom du Parc d'Activités Commerciales / Outlet
- L'adresse du Parc d'Activités Commerciales / Outlet, coordonnées du contact, site internet

LE DOSSIER DE PRÉSENTATION DEVRA RÉPONDRE, DANS L'ORDRE, À TOUTES LES QUESTIONS SUIVANTES :

1 - Données relatives du parc :

- Classification (cf. bulletin d'inscription)
- Localisation
- Nombre de : m² GLA, niveaux, moyennes surfaces, boutiques, restaurants, places de parking...
- Chiffres clés (investissement, chiffres d'affaires, nombre d'emplois créés...)
- Description de l'offre commerciale (noms des enseignes + plan merchandising)

2 - Acteurs du projet (promoteur, investisseur, gestionnaire, architecte...)

3 - Présentation de l'environnement (ville, zone de chalandise...)

4 - Objectifs et enjeux de la création du Parc d'Activités Commerciales / Outlet

5 - Description de l'architecture (joindre les plans du centre + photos)

6 - Durée des travaux et récapitulatif des dates clés (CDAC, permis de construire, début des travaux, ouverture au public...)

7 - Moyens d'information et de communication mis en œuvre (à destination des enseignes et des habitants) pour promouvoir le nouveau parc, avant et après l'ouverture

8 - Partenariats éventuels (Ville, CCI, commerçants, partenaires, population...)

9 - Premiers résultats

10 - Autres observations



TROPHÉE « CRÉATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES / OUTLET »

2018

Date limite des inscriptions : 21 décembre 2018

Date limite de dépôt des candidatures : 21 janvier 2019

Date du jury : 21 février 2019

Cérémonie de remise des Trophées : 28 mars 2019

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

CNCC

Dorian LAMARRE

Directeur des Relations Institutionnelles et Extérieures

dlamarre@cncc.com

3, rue la Boétie 75008 PARIS

Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60